



# Université populaire Habiter Parc



## CONGRÈS DES PARCS 2022

**La Fédération et les Parcs travaillent depuis plusieurs années à la mise en place d'une Université populaire du cadre de vie au service de la participation des habitants.**

Destinée à favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire, cette Université populaire prend tout son sens, par les nombreuses actions de sensibilisation, de médiation et de concertation, déployées par les Parcs à destination de leurs habitants sous forme d'initiatives exemplaires.

L'implication citoyenne, inhérente à la charte et au projet de classement de ces territoires, traduit bien l'idée d'une démarche puisant ses racines dans l'ADN des Parcs et directement corrélée à la philosophie que ceux-ci portent, avant même leur officialisation.

### **Une expérimentation avec des Parcs pilotes.**

En cours d'élaboration, l'Université populaire adossée à une démarche pionnière, renvoie, au-delà, à la mission d'expérimentation et au rôle d'innovation des Parcs. Ainsi, pour rendre les habitants davantage acteurs de leur cadre de vie, la Fédération a constitué un groupe de travail composé de Parcs pilotes déjà identifiés, qui initient le lancement de la future plateforme internet : « Habiter-Parc ».



### **Une nouvelle plateforme destinée au cadre de vie des habitants.**

Avec le travail conjoint entre le prestataire « Terre de Pixels » et les Parcs pilotes, « Habiter-Parc » rassemble un maximum d'expériences et d'informations pour aider les habitants à davantage s'inscrire dans le territoire et ses patrimoines, notamment autour de l'habitat : se loger, se nourrir, travailler, se cultiver, se déplacer et se détendre.



La présentation des Parcs et de leurs valeurs est à retrouver, ainsi que des informations pédagogiques sur la cadre de vie des territoires qui sont recensées à travers des fiches thématiques (jardins partagés, boutiques de produits locaux, habitat participatif, paysages et biodiversité, architecture...), et des petites annonces immobilières d'habitat à rénover, à réhabiliter, des commerces à reprendre, notamment pour rester dans l'objectif de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

### **Une structuration de l'offre territoriale.**

Il est prévu que la plateforme puisse être étendue à l'ensemble du réseau des Parcs naturels régionaux, au-delà des Parcs déjà pilotes. L'objectif ? Contribuer à structurer une offre territoriale par une mise en réseau de l'ensemble des acteurs qui s'inscrivent dans le projet territorial porté par chaque Parc : réseau d'architectes, d'artisans, de distributeurs de matériaux, d'alimentation... Chaque Parc intervient en tant que relais, accompagnateur ou comme "ensemblier" d'initiatives locales. **L'Université populaire des Parcs étant pensée pour être ouverte à tous.**

## Contact

Nicolas Sanaa - Chargé de mission Aménagement du territoire - nsanna@parcs-naturels-regionaux.fr

Ophélie Peirin - Chargée de mission Marketing territorial - opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux  
9 rue Christiani - PARIS 75018



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES